

Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée Claude Fauriel - CPGE - MP2I

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Lycée Claude Fauriel - CPGE - MP2I	Jury par défaut	Tous les candidats	48	1139	431	478	15

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

S'intéresser aux domaines de l'informatique, des mathématiques, et des sciences ainsi qu'aux démarches associées (analyse, modélisation, résolution de problème, programmation, expérimentation et communication).

Disposer de compétences dans les disciplines scientifiques. Ces compétences peuvent être attestées notamment par les résultats obtenus en première en mathématiques, physique chimie et le cas échéant en informatique ou en sciences de l'ingénieur et au cours de l'année de terminale en mathématiques, et le cas échéant en informatique, physique-chimie ou en sciences de l'ingénieur.

Posséder des aptitudes à un travail approfondi et des capacités d'organisation.

Disposer de compétences de réflexion, d'argumentation et d'expression, écrites et orales, attestées par les résultats dans les classes de première et de terminale.

Attendus locaux

Il n'est pas nécessaire d'avoir suivi la formation NSI au lycée pour postuler dans cette filière.

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Enseignement dispensé dans une classe de première année MP2I.

L'horaire le plus important concerne les Mathématiques (12h par semaine, programme identique à la classe MPSI). Il est donc essentiel de disposer d'un bon niveau de départ dans cette discipline.

La Physique suit avec 6h30 hebdomadaires. Un enseignement complété au second semestre permet l'accès aux classes MP/MP* et PSI/PSI*.

L'enseignement de l'Informatique, à raison de 4h (premier semestre) puis 6h (second semestre) permet l'accès aux classes MPI.

Un enseignement de sciences industrielles, français-philosophie, langue(s) vivante(s) (la LV2 est facultative) et les TIPE complètent la formation.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Pour les dossiers « ordinaires » c'est-à-dire actuellement en terminale générale dans un parcours validé par l'Education Nationale (en France ou à l'étranger) (présence de toutes les notes dans les données Parcoursup), une note générale (sur 20) est calculée automatiquement, à partir des notes de la fiche avenir et des notes du bac EDS Maths, EDS (NSI, PC ou SI), EAF 1ère, Philosophie, LVA.

Ces dossiers « ordinaires » font l'objet d'un examen individuel du dossier Parcoursup (appréciations de professeurs, lettre de motivation, ...). Ceci permet d'attribuer des bonus/malus et éventuellement de ne pas retenir le candidat. Parmi ces dossiers « ordinaires », les dossiers locaux font l'objet d'une attention particulière. Le caractère local découle du numéro de département du lycée d'origine (01, 03, 07, 26, 38, 42, 43, 63, 69, 71).

A l'issue de cet examen, les dossiers « ordinaires » sont reclassés.

Les « autres » dossiers sont examinés en commission :

- dossiers de terminales à l'étranger;
- dossiers en réorientation de l'enseignement supérieur ;
- dossiers ayant des profils atypiques.

Ces dossiers n'ont pas de note « automatique » : ils font l'objet d'une étude individuelle. Les dossiers retenus sont insérés au cas par cas dans le classement des dossiers « ordinaires »

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Conseils : certains choix de spécialités et combinaison avec option Maths sont valorisés :

- si le candidat a suivi les spécialités Maths et Physique-Chimie ou NSI en terminale et l'option maths expertes
- si le candidat a suivi les spécialités Maths et Physique-Chimie ou NSI en terminale

La moyenne des notes de LV1, de philosophie et de français au bac en première est également un critère de classement important.

Ces éléments sont donc déterminants dans le classement.

La motivation pour la formation doit être clairement exprimée et s'appuyer si possible sur des expériences attestées (stages, visites de laboratoires, d'entreprises, ..) antérieures rapidement décrites

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats en Sciences	moyennes de 1ère et terminale dans les matières scientifiques	Bulletins de 1ère et Terminale	Essentiel
	Résultats dans les autres disciplines	moyennes de 1ère et terminale dans les matières littéraires	Bulletins de 1ère et Terminale	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences académiques	Compétences difficilement évaluables la plupart des bulletins ne les présentant pas	Fiche Avenir	Complémentaire
	Acquis méthodologiques	évaluation des TP de terminale	Fiche Avenir	Important
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence du projet personnel	Clarté de la présentation, pertinence avec la voie demandée	Tout document joint au dossier	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Crédibilité des documents présentant l'engagement, la motivation	pertinence des actions décrites avec la voie choisie	attestations, courriers circonstanciés,	Complémentaire

Signature :

Jean-Pierre CHARROIN,

Proviseur de l'établissement Lycée Claude Fauriel